

Résultat final

de l'

offre publique d'acquisition

de

**Hansa Aktiengesellschaft,
Bâle, Suisse**

pour toutes les actions au porteur en mains du public de

**Pelham Investments S.A.,
Genève, Suisse**

d'une valeur nominale de CHF 50.-- chacune

Actions Pelham

Symbole: PHI

Numéro de valeur: 698247

Code ISIN: CH-0006982471

Par la présente, Hansa Aktiengesellschaft ("Hansa"), à Bâle, Suisse, publie le résultat final de son offre publique d'acquisition (l'"Offre") pour toutes les actions au porteur en mains du public de Pelham Investments S.A. ("Pelham"), à Genève, Suisse, d'une valeur nominale de CHF 50.-- chacune ("Actions Pelham").

I. OFFRE

Le 5 octobre 2004, Hansa a publié l'Offre pour toutes les Actions Pelham en mains du public. Le prix offert s'élève à CHF 507.20 par Action Pelham.

II. RÉSULTAT FINAL

Le délai supplémentaire d'acceptation a expiré le 4 novembre 2004, 16h00 heure d'Europe centrale (HEC). Jusqu'à l'expiration, 4'650 Actions Pelham ont été notifiées pour acceptation à Hansa, ce qui correspond à 72.22 pourcents des Actions Pelham couvertes par l'Offre. En prenant en compte les Actions Pelham détenues déjà avant la publication de l'Offre par Hansa et par les personnes agissant de concert avec Hansa et les 72 Actions Pelham acquises directement par la suite, la participation totale de Hansa et des personnes agissant de concert avec Hansa dans Pelham se monte à 99.61 pourcents des droits de vote et du capital.

III. ANNULATION ET DECOTATION

Comme Hansa et les personnes agissant de concert avec Hansa contrôlent plus de 98 pourcents des droits de vote dans Pelham, Hansa, comme annoncé dans le prospectus d'offre du 5 octobre 2004, va demander l'annulation des Actions Pelham qui n'ont pas été notifiées pour acceptation, conformément à l'art. 33 de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières du 24 mars 1995, et va requérir auprès de la SWX Swiss Exchange la décotation des Actions Pelham.

IV. PAIEMENT DU PRIX OFFERT

Le prix offert de CHF 507.20 par Action Pelham notifiée à l'acceptation durant la période d'offre et le délai supplémentaire d'acceptation sera payé le 18 novembre 2004.

Genève, le 5 novembre 2004

La banque chargée de l'exécution:
[OZ Bankers (logo)]

La conseillère financière de Hansa:
[MC Trustco (logo)]